



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3581

Attribution d'une subvention de fonctionnement général de 593 968 euros à ALLIES,  
l'association lyonnaise pour l'insertion économique et sociale, sise 24 rue Etienne Rognon à  
Lyon 7e – Approbation et autorisation de signature de la convention d'application afférente  
avec ALLIES

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

**SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT  
MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme  
CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme  
RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme  
NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY,  
M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme  
PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M.  
PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-  
LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme  
PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme  
BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN  
(pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M.  
KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M.  
REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/3581 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL DE 593 968 EUROS A ALLIES, L'ASSOCIATION LYONNAISE POUR L'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE, SISE 24 RUE ETIENNE ROGNON A LYON 7E – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'APPLICATION AFFERENTE AVEC ALLIES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/2697 du 16 janvier 2017, vous avez approuvé la convention cadre 2017-2019 entre la Ville de Lyon et ALLIES.

L'emploi est une priorité forte de l'Exécutif municipal dans un contexte économique et social très difficile pour nos concitoyens, et dans un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques.

Pour conduire sa politique en matière d'emploi, la Ville de Lyon s'appuie sur :

- La Maison de l'emploi et de la formation, groupement d'intérêt public (GIP) réunissant l'Etat, la Ville de Lyon, Pôle Emploi, la Métropole de Lyon, la Région Rhône-Alpes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Mission locale de Lyon et l'association ALLIES.

- La Mission locale de Lyon créée et financée par l'Etat, la Ville de Lyon et la Région, membre constitutif de la Maison de l'emploi et de la formation.

L'association lyonnaise pour l'insertion économique et social (ALLIES), créée en 1996, joue un rôle central, en mettant en œuvre de nombreuses actions s'inscrivant dans le plan d'actions de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon dont elle est membre constitutif depuis la création de ce groupement d'intérêt public.

La politique de la Ville de Lyon en matière d'emploi et d'insertion professionnelle s'inscrit désormais en articulation avec le plan métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2016-2020 de la Métropole de Lyon, conformément d'ailleurs au pacte de cohérence métropolitain, grâce à des orientations communes centrées à la fois sur :

- un renforcement de l'accès à l'emploi des personnes en insertion, notamment en ce qui concerne les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ;

- un renforcement de la relation avec les entreprises et un lien plus fort entre opérations d'aménagement urbain, développement économique et accès à l'emploi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est la Métropole de Lyon qui a repris la gestion de l'ensemble des crédits au titre du Fonds social européen (FSE), dont notamment ceux affectés au plan local d'insertion et d'emploi (PLIE) de Lyon, gestion jusqu'alors assurée par l'association ALLIES en tant qu'organisme intermédiaire. L'animation du PLIE de Lyon reste assurée par l'association ALLIES.

Un accord cadre local, signé entre la Métropole de Lyon et les associations assurant l'animation des PLIE de l'agglomération lyonnaise, détermine les modalités de coopération et de partenariat pour optimiser la mobilisation des crédits FSE « inclusion » 2014-2020 sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Pour répondre à ces objectifs et prendre en compte ces éléments de contexte, je vous propose que nous poursuivions notre soutien financier à l'association ALLIES par l'attribution d'une subvention de fonctionnement général de 593 968 € au titre de l'année 2018. Pour mémoire, le montant en était de 593 968 € en 2017.

Vu la délibération n° 2017/2697 du 16 janvier 2017 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de fonctionnement général de 593 968 euros est allouée à ALLIES, sise 24 rue Etienne Rognon à Lyon 7<sup>e</sup>.
2. La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et ALLIES, est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
4. La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de l'exercice en cours sur la ligne de crédits 83524, nature 6574, fonction 90.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne-Sophie CONDEMINE